

Présidence : Finlande

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (743ème séance plénière)

1. Date : Vendredi 5 décembre 2008 (Helsinki)

Ouverture : 13 h 25
Suspension : 13 h 30
Reprise : 14 h 40
Clôture : 14 h 41

2. Président : M. A. Turunen

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION DE PROJETS
DE DOCUMENTS AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Président, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Espagne

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 877 (PC.DEC/877)
sur la transmission de projets de documents au Conseil ministériel ; le texte de
cette décision est joint au présent journal.

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Judi 11 décembre 2008 à 10 heures, Neuer Saal



743ème séance plénière

PC Journal No 743, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 877
TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de déclaration ministérielle ;
- Projet de décision sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE ;
- Projet de déclaration ministérielle à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Projet de décision sur le renforcement des réponses de la justice pénale à la traite des êtres humains dans le cadre d'une approche globale ;
- Projet de décision sur le renforcement des efforts de l'OSCE dans l'application du Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE ;
- Projet de décision sur la poursuite du renforcement de l'état de droit dans l'espace de l'OSCE ;
- Projet de décision sur la contribution de l'OSCE à la phase de mise en œuvre de l'Initiative de l'Alliance des civilisations ;
- Projet de déclaration ministérielle sur le soixantième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ;
- Projet de décision sur la suite à donner au seizième Forum économique et environnemental sur la coopération dans le domaine des voies navigables maritimes et intérieures ;

- Projet de décision sur la poursuite de la promotion de l'action menée par l'OSCE pour lutter contre le terrorisme ;
- Projet de décision sur la date et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ;

Recommande au Conseil ministériel l'adoption des documents susmentionnés.